

Réservé à l'administration

Dossier réceptionné le :

Instru.: _____ Cycle: _____ 0H30 / 0H45 Prof.: _____

FM : Cycle : _____ J/H : _____

CC : _____ Année : _____

1^{ère} INSCRIPTION EN MUSIQUE

ANNÉE SCOLAIRE 2023 / 2024

- **Dossier à retourner à l'administration, EXCLUSIVEMENT en main propre.**
- INFORMATION : Les tarifs sont disponibles sur le site de la ville et affichés au conservatoire.
- MODE DE FACTURATION -> Par trimestre (d'octobre à juin = 3 trimestres)

ÉLÈVE : Nom : _____ Prénom : _____ Masculin Féminin

Date de naissance : _____ Age : _____ Mineur Majeur

Adresse : _____ CP : _____ Ville : _____

Élève majeur : E-mail : _____ Tél. Portable : _____

➤ Lien de parenté avec un élève du conservatoire : Nom/Prénom : _____ Parent Enfant Fratrie

Partie à remplir pour l'élève mineur

REPRÉSENTANT LÉGAL

Nom/Prénom du père : _____ Nom/Prénom de la mère : _____

Profession : _____ Profession : _____

Adresse : _____ Adresse : _____

Tél. Portable : _____ Tél. Portable : _____

E-mail : _____ E-mail : _____

➤ L'adresse principale de l'enfant, est chez ? le père la mère les 2 parents

➤ En cas d'absence d'un professeur sur quel téléphone souhaitez-vous être prévenu (e) ? :

Père Mère Autre N° _____ Précisez de qui s'agit-il ? : _____

➤ Sur quelle adresse mail souhaitez-vous être joint ? du père de la mère des 2 parents

➤ La facture sera établie au nom d'un seul parent, à préciser : au père à la mère
 Autre - nom et adresse : _____ Selon justificatifs
(se rapprocher du secrétariat)

Etablissement scolaire fréquenté à la rentrée scolaire 2023/24 : _____ Ville : _____ Classe : _____

INFORMATIONS MÉDICALES

Afin de faciliter la prise en charge de l'élève en cas d'urgence, merci de nous donner les informations ci-dessous :

➤ L'élève souffre-t-il d'allergie : OUI / NON Si OUI, laquelle ? _____

Pour élève majeur / En cas d'urgence numéro de téléphone à contacter : _____

FORMATION INSTRUMENTALE OU VOCALE

<input type="checkbox"/> Alto	→ à partir de 7 ans	<input type="checkbox"/> Guitare classique	→ à partir de 7 ans
<input type="checkbox"/> Basse électrique	→ à partir de 7 ans	<input type="checkbox"/> Guitare électrique	→ à partir de 8 ans
<input type="checkbox"/> Batterie	→ à partir de 6 ans	<input type="checkbox"/> Initiation musicale	→ à partir de 6 ans
<input type="checkbox"/> Chant	→ à partir de 8 ans	<input type="checkbox"/> Piano	→ à partir de 6 ans
<input type="checkbox"/> Clarinette	→ à partir de 6 ans	<input type="checkbox"/> Saxophone	→ à partir de 8 ans
<input type="checkbox"/> Cor	→ à partir de 6 ans	<input type="checkbox"/> Trombone	→ à partir de 5 ans
<input type="checkbox"/> Eveil musical	→ à partir de 5 ans	<input type="checkbox"/> Trompette	→ à partir de 8 ans
<input type="checkbox"/> Flûte	→ à partir de 6 ans	<input type="checkbox"/> Violon	→ à partir de 6 ans
<input type="checkbox"/> Flûte traversière	→ à partir de 6 ans	<input type="checkbox"/> Violoncelle	→ à partir de 7 ans
<input type="checkbox"/> Guitare basse	→ à partir de 7 ans		

Pour les mineurs ; pratiquer un instrument de musique nécessite une formation musicale :

- 1^{er} cycle : Formation Musicale obligatoire (4 années)
- 2^{ème} cycle un choix est possible : soit poursuite de la Formation Musicale, soit arrêt de la Formation Musicale avec obligation de choisir un Cours Collectif.

COURS COLLECTIFS OFFERTS :

<input type="checkbox"/> Initiation théâtre	→ Les mercredis de 14h à 15h
<input type="checkbox"/> Graine d'orchestre (Cycle 1 - 1 ^{ère} et 2 ^{ème} année)	→ Les mercredis de 15h à 16h
<input type="checkbox"/> Fleur d'orchestre (Cycle 1 – 3 ^{ème} et 4 ^{ème} année)	→ Les mercredis de 16h à 17h
<input type="checkbox"/> Chant choral	→ Les mercredis de 17h à 18h
<input type="checkbox"/> OrcheSTR-A (à partir du cycle 2)	→ Les mercredis de 18h à 19h30
<input type="checkbox"/> Art de Siffler	→ Horaire à définir

L'ÉLÈVE A-T-IL PRATiqué DE LA MUSIQUE AVANT DE VENIR DANS NOTRE ÉTABLISSEMENT ?

OUI / NON Si oui, dans quelle structure : _____ Ville : _____

Pièces à joindre : Attestation de cycle ou diplôme pour l'instrument et la formation musicale

➤ L'élève est-il inscrit à l'harmonie de Saint-Avold : Oui Non

DROIT À L'IMAGE

Dans le cadre des activités proposées par le conservatoire, il est possible d'être photographié ou filmé. Les films et photos sont susceptibles d'être exposés ou diffusés sur internet à des fins de représentation ou dans un but de communication pour l'établissement. Conformément aux décrets et règlements en vigueur, vous avez la possibilité de vous opposer à ces publications ou diffusions.

- **Toutefois, l'élève qui ne peut ou ne veut pas être photographié ou filmé ne pourra participer aux différentes manifestations du conservatoire (galas, spectacles, auditions...)**

AUTORISATIONS (Cochez les cases correspondantes)

Je soussigné(e) (nom et prénom) _____ responsable légal de
(nom et prénom de l'enfant) _____

- Certifie** que mon enfant est assuré (e) pour les **activités extra-scolaires pour l'année scolaire 2023/2024** (Présence au conservatoire, déplacements, galas, concerts...)
- Pour l'élève majeur, certifie** être assuré pour la responsabilité civile individuelle.
- Autorise** le conservatoire à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence.
- Autorise** le conservatoire à publier, diffuser, dans un but de communication sur les supports modernes existants à ce jour (télévision, journaux, internet...) l'image de mon enfant / mon image.
- N'autorise pas** le conservatoire à publier ou diffuser l'image de l'élève et le prive de toutes activités qui pourraient être photographiées ou filmées.

FACTURATION

- J'ai pris connaissance des tarifs en vigueur appliqués par le conservatoire et certifie par ma présente signature valider mon inscription ou celle de mon enfant dont j'ai la responsabilité et m'engage à procéder au paiement des frais de scolarité dans leur intégralité. Toute inscription vaut acceptation du règlement intérieur.

Date : _____

Signature obligatoire :

Pièce à joindre pour valider l'inscription

Justificatif de domicile relatif à l'année 2023/2024
(Facture de gaz, eau, électricité... de moins de 3 mois)